

Country report on animal welfare during long distance transport by land and sea

ALGERIE

Dr Asma Ghalmi

Multi-regional Whole Journey Scenario workshop on long-distance transport
by land and sea between Europe, the Middle East, and North Africa

8 - 10 November 2022, Cairo, Egypt



World Organisation
for Animal Health
Founded as OIE

Aperçu du transport et du commerce du bétail dans le pays

- l'Algérie est un pays importateur de bovins, caprins et de chevaux, principalement à partir de certains pays d'Europe (Pays bas, France, Autriche, Hongrie, Italie, Pologne, Irlande.....) ainsi que certains pays de l'Amérique latine (Uruguay.....).
- Le volume des importations varie d'une année sur l'autre en fonction des stratégies nationales mises en place par filières en tenant compte des situations sanitaires des pays .

Aperçu du transport et du commerce du bétail dans le pays

- **103 889** bovins sont importés annuellement (soit **27 215** bovins reproducteurs, **46 853** bovins d'engraissements et **28 882** bovins de boucherie).
- 80 opérations d'importation par an.
- 54 importateurs.

BOVINS				
Nature du produit	2019	2020	2021	MOYENNE
Bovins reproducteurs	41 470	38 443	1 731	27 215
Bovins d'engraissement	52 520	46 330	41 710	46 853
Bovins de boucherie	31 969	22 724	31 953	28 882
FEMELLE DE RACE A VIANDE	--	2 806	--	2 806
TAURILLON DE REPRODUCTION	--	10	--	10
TOTAL	125 959	110 313	75 394	103 889



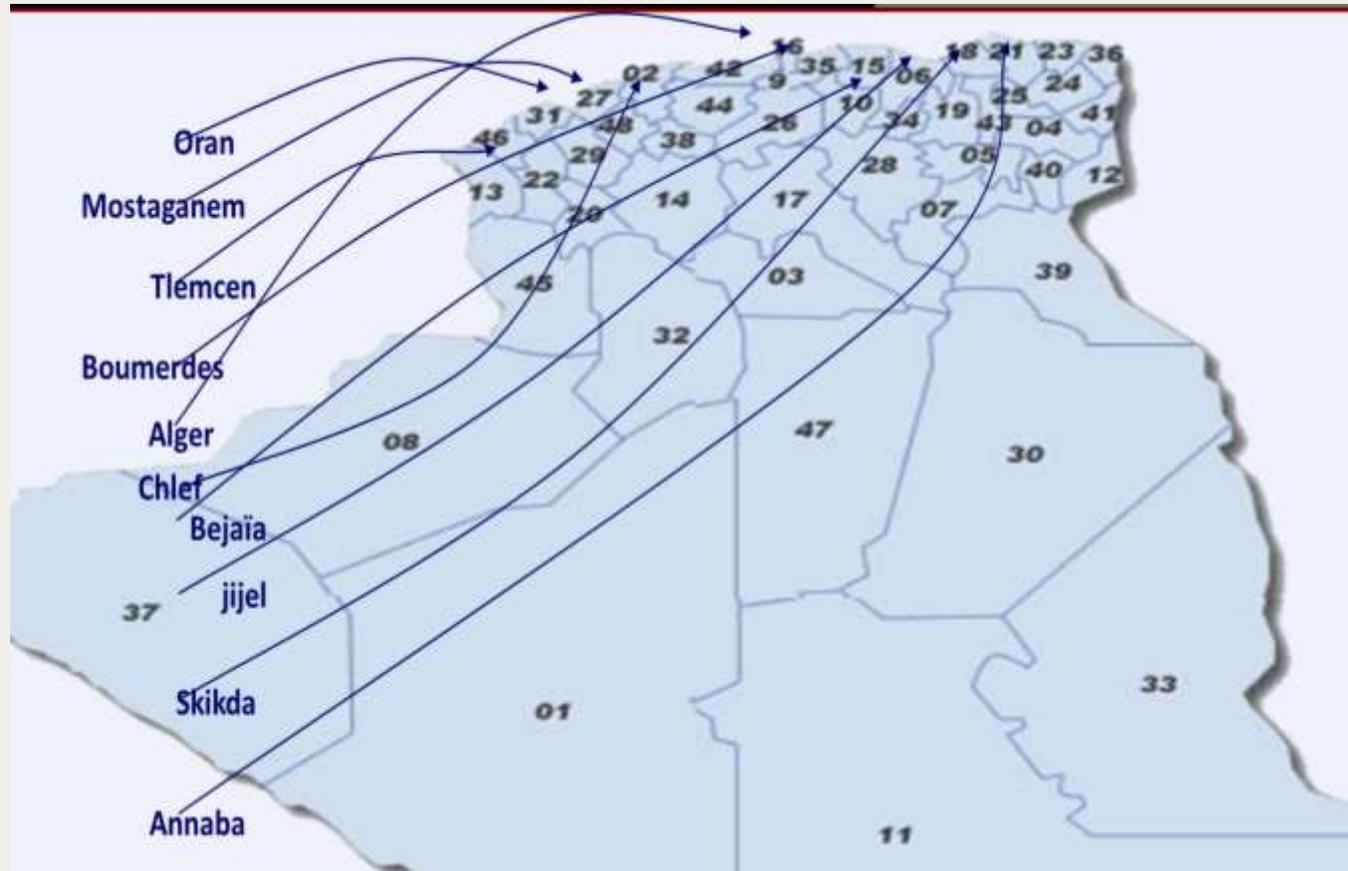
Aperçu du transport et du commerce du bétail dans le pays

- L'importation de bovin est soumise au préalable à l'obtention d'une dérogation sanitaire d'importation délivrée par la direction des services vétérinaires conformément à la réglementation en vigueur .
- Les bovin importés ne peuvent provenir qu'à partir des pays avec lesquels un certificat sanitaire vétérinaire est arrêté préalablement en commun accord.
- Les animaux importés sont transportés par voie maritime.
- L'embarquement des animaux vers l'Algérie s'effectue à partir de ports méditerranéens.
- Le débarquement s'effectue au niveau des postes frontières maritimes (10 ports).



Aperçu du transport et du commerce du bétail dans le pays

- POSTES FRONTIÈRES MARITIMES



Aperçu du transport et du commerce du bétail dans le pays

- A l'arrivée des animaux, le vétérinaire du poste frontière procède au contrôle documentaire, au contrôle physique des animaux et vérifie les conditions du transport et le bien être des animaux.
- Si cette opération est satisfaisante, les animaux sont déclarés autorisés à être introduits sur le territoire algérien et seront dirigés vers le centre de quarantaine préalablement agréé par les services vétérinaires officiels pour subir d'autres contrôles et tests de laboratoire.
- Les animaux sont transportés dans des camions bétailières nettoyés et désinfectés préalablement et contrôlés par les vétérinaires du PIF,

Aperçu du transport et du commerce du bétail dans le pays

Lieux de quarantaine

Conformément à la réglementation en vigueur :

- Situation géographique 80 à 100km du port d'entrée
- L'emplacement l'état et l'aménagement des bâtiments d'élevage
- Capacité et surface réservées aux animaux
- Les lieux de quarantaine sont sous contrôle vétérinaire

Autorité(s) compétente(s)

- Autorités vétérinaire pays expéditeur : les S.V.O du pays d'expédition des animaux sont directement responsables du bien être animal lors de l'embarquement des animaux vers le pays de destination.
- Il se pourrait qu'avant l'embarquement des animaux sur le bateau ces derniers aient effectué un voyage par voie terrestre a partir d'un autre pays, il reste entendu que ce sont les autorités compétentes du pays d'embarquement final vers le pays de destination qui en sont responsables.
- Autorités vétérinaire pays importateur : les S.V.O du pays d'importation prendront le relais après introduction des animaux sur leur territoire.
- L'autorité maritime responsable de contrôler ce qui relève de la sécurité du navire

Normes nationales de bien-être animal

- Les normes du bien être animal avant l'arrivée des animaux à destination sont appliqués par le pays expéditeur et vérifiées par l'autorité vétérinaire au port de sortie.
- Les SVA vérifient les conditions de voyage et de transport des animaux (appréciation de l'absence de faim, de soif et de la malnutrition, stress physique et thermique, douleur, lésions ou maladies et le comportement de l'animal.....) et vérifient si les clauses de la certification sanitaire ont été respectées.
- Les lieux de quarantaine sont agréés et mis sous contrôle vétérinaire.

Normes nationales de bien-être animal

- La notion de bien-être des animaux est développée dans la loi vétérinaire 88-08 du 26 février 1988, à savoir l'interdiction d'exercer de mauvais traitements envers les animaux domestiques, cette pratique est punissable par le code pénal (Contraventions relatives aux animaux).
- Le décret exécutif n° 04-82 du 26 Moharram 1425 correspondant au 18 mars 2004 fixant les conditions et modalités d'agrément sanitaire des établissements dont l'activité est liée aux animaux, produits animaux et d'origine animale ainsi que leur transport, à savoir que les moyens de transport d'animaux doivent être conçus et équipés de façon à préserver leur vie et leur bien-être.

Mise en œuvre des normes

- la loi vétérinaire 88-08 du 26 février 1988, notamment les articles **7, 8 et 9**, l'autorité vétérinaire nationale opèrent à des contrôles et inspections sur les lieux de rassemblement des animaux domestiques et même au niveau des moyens de leurs transport.
- Les vétérinaires officiels délivre des agréments et des certificats où l'état sanitaire des animaux, les conditions d'élevage et de transport ainsi que les normes de bien être sont vérifiés.
- Les procédures sur le bien être des animaux au niveau des élevage et lors du transport sont en cours d'élaboration.

Transport transfrontalier d'animaux

- En Algérie, le commerce transfrontalier n'est pas appliqué pour les animaux vivants.
- Des conditions particulières sont appliqués pour les wilayas du sud de l'Algérie à travers le système de troc (échange de marchandises listées)
- Les animaux concernés par le troc sont contrôlés par les SV aux frontières, et sont mis dans des airs de repos avant abattage.



Conclusions

- En Algérie , nous disposons de bases réglementaires nécessaires relative au bien être des animaux, qui doivent être renforcées,
- Les services vétérinaires officiels incluent le volet bien être animale dans le contrôle et l'inspection, néanmoins des procédures spécifiques aux transport des animaux doivent être mises en place ainsi que des programmes de formation et de sensibilisation pour tous les acteurs qui interviennent dans le transport des animaux.

Thank you

Multi-regional Whole Journey Scenario workshop on long-distance transport
by land and sea between Europe, the Middle East, and North Africa

8 - 10 November 2022, Cairo, Egypt



World Organisation
for Animal Health
Founded as OIE